

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SI302 Anglais pour l'ingénieur			
Code	TESI3B02	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be) Natacha WYNANT (natacha.wynant@helha.be) Sara COOPER (sara.cooper@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'anglais est divisé en 2 pans :

1. **le module de remédiation** à l'intention des étudiants en Master 0, déjà détenteurs d'un diplôme de bachelier professionnalisant.

Le but de cette activité de remédiation est de permettre aux étudiants visés d'atteindre un niveau de maîtrise suffisant en langue anglaise pour pouvoir faire face aux exigences de la suite du cursus. Un test de niveau sera organisé en début de module afin d'éventuellement dispenser les étudiants possédant déjà un bagage suffisant.

2. **le module « anglais pour l'ingénieur »**

Il doit être suivi par tous les étudiants, qu'ils soient en Master 0 ou non.

L'objectif de l'activité d'apprentissage « anglais pour l'ingénieur » est d'amener les étudiants à posséder un bagage lexical en anglais professionnel (l'entreprise et le stage) et technique (les énergies et les matériaux), à consolider leurs acquis grammaticaux et à développer les quatre compétences langagières en anglais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs**

- 1.1 Rédiger tout document relatif à une situation ou un problème
- 1.2 Utiliser des moyens de communication adéquats en fonction du public visé afin de rendre son message univoque.

Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**

- 2.1 Organiser son travail personnel de manière à respecter les échéances fixées pour les tâches à réaliser
- 2.2 Exercer une démarche réflexive sur des constats, des faits, des situations.
- 2.4 Mobiliser et actualiser ses connaissances et compétences

Acquis d'apprentissage visés

1. L'objectif du module « **remédiation en anglais** » est de revoir, appliquer correctement et vérifier les principes syntaxiques et grammaticaux de base en langue anglaise, ainsi que d'acquérir un vocabulaire général et technique.
2. Dans le cadre du module « **anglais pour l'ingénieur** », l'étudiant devra être capable de :
 - présenter oralement via Teams, avec les supports d'un poster, dans un anglais fluide et précis, un travail basé sur son expérience de stage en entreprise qui sera évalué en fin de Q1. L'accent, la grammaire, la syntaxe, le vocabulaire et la fluidité doivent contribuer à une compréhension aisée du message.
 - s'exprimer par écrit/oralement en employant le vocabulaire spécifique, les structures grammaticales et syntaxiques adéquates, en faisant un nombre d'erreurs limité.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : TESI2B12
Corequis pour cette UE : TESI3B01

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TESI3B02A Anglais pour l'ingénieur

24 h / 3 C

Contenu

1. **le module de remédiation** : grammaire, syntaxe de base et vocabulaire général et technique.
2. **le module "anglais pour l'ingénieur"** : travail sur les quatre compétences langagières en anglais professionnel et technique.

Démarches d'apprentissage

Exercices en classe + travail régulier et en autonomie, activités de discussion, participation active de l'étudiant. La participation aux activités d'évaluation continue est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

1. **Le module de remédiation** permet à l'étudiant d'évoluer à son rythme et selon ses besoins. L'apprentissage se fait en présentiel avec une part d'autonomie. L'enseignante est présente pendant le travail autonomie pour répondre à des besoins spécifiques de l'étudiant. Outre les exercices du cours, les étudiants seront invités à approfondir leurs compétences en faisant des exercices supplémentaires sur les sites d'entraînement tels que Wallangues.be et/ou Duolingo selon leurs nécessités.
2. **Pour le module "anglais pour l'ingénieur"**, un référentiel de grammaire est à leur disposition sur la plateforme ConnectED.

Feedback personnalisé de l'enseignante pour certaines activités.
Echéances intermédiaires à respecter.

Sources et références

Ibbotson Mark, Technical English for Professionals. Engineering, Cambridge : Cambridge University Press. 2009
Références diverses mentionnées dans les notes de cours et/ou sélectionnées par les étudiants.
Duolingo, Wallangues pour le renforcement.
Voir les références mentionnées dans les notes de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus de théorie et d'exercices,

Exercices variés,

Supports vidéos et audios divers et articles.

Vade-mecum pour la présentation du stage en entreprise,

Plateforme UP, ConnectED + Microsoft Office 365 (Teams, Forms ...)

Laboratoire de langues en fonction de la situation sanitaire.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1. Pour l'étudiant non dispensé du module de remédiation :

- cours de remédiation : 50 points/150

évaluation écrite (un tiers de la note globale d'anglais) au Q1, récupérable au Q3 en cas d'échec.

- anglais pour l'ingénieur : 100 points

évaluation continue obligatoire au Q1 et Q2 (20 points /150), non récupérable, report automatique des points au Q3.

projet "Poster day" ("Travaux" 30 points /150) , récupérable au Q3 en cas d'échec.

examen écrit au Q2 (50 points / 150), récupérable au Q3 en cas d'échec.

2. L'étudiant dispensé du cours de remédiation ou qui n'est pas Master 0 :

- Evaluation continue : 20%. Non récupérable

L'étudiant sera évalué selon la qualité et la régularité de son travail ainsi que sur son amélioration en anglais. Les activités devront être effectuées dans les délais impartis et ne pourront pas être effectuées ultérieurement. Une sélection des tâches du travail journalier constituera l'évaluation continue Ces points ne pourront être représentés au Q3 en cas d'échec.

- Poster day : "Travaux" 30%. Récupérable au Q3.

Le Poster Day aura lieu en ligne via Teams en fin de Q1. .

- Examen écrit : 50%. Récupérable au Q3.

L'examen écrit se fera en présentiel. Si les conditions sanitaires l'en empêchent, l'examen sera oral sur Teams. La pondération sera la même.

La participation à toutes les parties de l'évaluation et la réalisation de toutes les tâches est obligatoire. L'évaluation du Q1 ne concerne que les étudiants qui ne sont pas dispensés du module de remédiation.

Au Q3, la pondération restera la même.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	voir supra	Evc	voir supra	Evc	voir supra
Période d'évaluation	Eve	voir supra	Exe	voir supra	Exe + Exo	voir supra

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

En cas de non-participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec son enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte.

L'étudiant ayant échoué le cours de langue lors d'une année antérieure devra représenter toutes les parties de l'évaluation et la matière portera sur l'année en cours. La pondération sera celle de l'année en cours.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

La langue de communication est l'anglais. Néanmoins l'enseignant sera disponible pour des éclaircissements en français au besoin. La langue d'évaluation est l'anglais.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).